

1023 Musique

999 Boleslas

Evangelig

1024 Salique

1030 3 couronnes









ROBERT LE PIEUX.

av. 996. rè. 55.

5. CONSTANCE d'Arles.

- Faits principaux. -

1° — succède sans opposition à son père, et commence un règne pacifique, mais rendu malheureux par ses deux femmes.

2° - son mariage avec Berthe sa parente, dont il ne veut pas se séparer, est declaré nul par Grégoire V.

5° — est excommunié, et le royaume est mis en interdit.

- cède après une lutte de 5 ans, et épouse Constance d'Arles, princesse impérieuse et acariâtre.

- refuse l'empire et le royaume d'Italie, que les Italiens lui of-fraient à la mort de l'empereur Henri II le Saint.

6° - fait couronner de son vivant Henri, malgré les intrigues de Constance qui lui préférait Robert son frère cadet.

- Faits détachés. -

—Robert fit commencer l'église Notre-Dame de Paris, sur les débris d'un temple consacré à Jupiter, par des bateliers parisiens, sous l'empereur Tibère. Elle fut continuée par Henri I, et ter-minée, en grande partie, par Maurice de Sully, évêque de Paris, la 16° année du règne de Philippe-Auguste.

L'art monumental du moyen âge commence depuis lors à faire des progrès remarquables.

—Il nourrissait par jour jusqu'à 1000 pauvres, lavait les pieds à plusieurs d'entre eux le Jeudi-Saint : usage qui s'est conservé jusqu'à Charles X, ainsi que la croyance où l'on était que nos rois ont le pouvoir de guérir les écrouelles, en disant à ceux qui en sont affectés : le roi te touche, Dieu te guérisse.

-Il a composé plusieurs hymnes que l'Église chante encore aujourd'hui, entre autres, O constantia martyrum.

—Le pape, en mettant un royaume en interdit, y défendait le service divin, ôtait l'usage des sacrements aux vivants et la sépulture aux morts. Les cloches dépendues étaient enterrées dans les caveaux, les corps des saints ôtés de leurs chàsses étaient étendus dans l'église par terre. Il était défendu de manger de la chair, de se raser, de se saluer, enfin le royaume appartenait de droit au premier occupant. Cette interdiction produisit un tel effet dans ces temps d'ignorance et de superstition, que le bon roi Robert, si justement surnommé le pieux, se vit abandonné de tout le monde, excepté de deux domestiques, qui purifiaient par le feu tout ce qu'il avait touché.

—Le goût des pélerinages devient général, surfout dans la Terre-Sainte, entrepris particulièrement lorsqu'il était question d'expier quelque faute capitale.

— Faits contemporains. —

999 - Boleslas, créé roi de Pologne, par l'empereur Othon III le Sanguinaire.

1000 — Étienne Ier, roi de Hongrie, est couronné avec la couronne dite ÉVANGÉLIQUE.

1000 - Avènement de Sanche-le-Grand, qui reunit ensuite toute l'Espagne CATHOLIQUE.

1025 — Gui d'Arezzo, moine, invente la musique à plusieurs parties, les lignes ou portées, la gamme et les noms ut, né, mi, fa, sol.

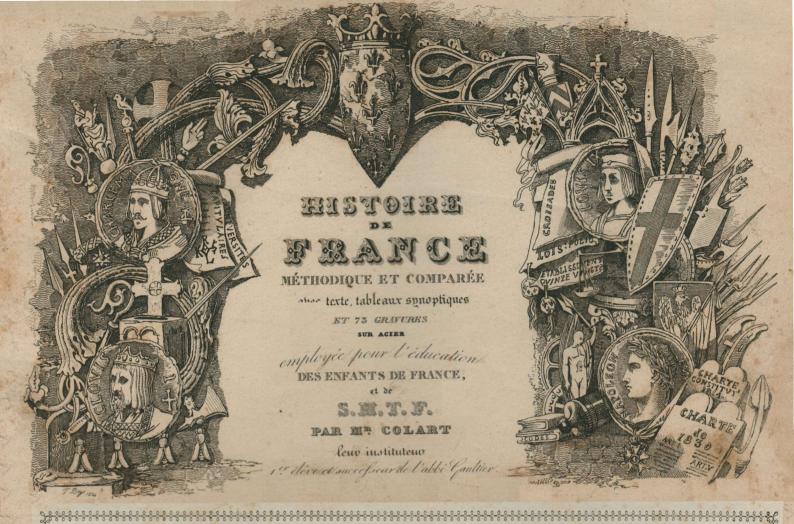
1024-L'empereur Conrad II commence en Allemagne la maison SALIQUE ou de Franconie.

1050 - Pélerinage à Rome de Canut-le-Grand, qui avait reuni les trois couronnes d'Angleterre, de Danemark et de Suède.

Sujet de la Gavure.

Robert, sachant que des conspirateurs avaient été condamnés à mort, les fit communier, traiter splendidement, puis rendre à la liberté. On ne peut faire mourir, dit-il, ceux que J.-C. vient d'admettre à sa table.

CARACTERE: Robert, élevé par Gerbert, fut remarquable par son instruction, par sa clémence et par ses sentiments religieux. Inaccessible à l'umbition, à la vengeance, il fut roi de ses passions comme de ses peuples.



HISTOIRE DE FRANCE,

MÉTHODIQUE ET COMPARÉE,

AVEC TEXTE, TABLEAUX SYNOPTIQUES ET SOIXANTE-TREIZE GRAVURES SUR ACIER,

EMPLOYÉE POUR L'ÉDUCATION

des enfants de france et de s. m. t. P.

PAR M. COLART, LEUR INSTITUTEUR,

Premier Clève et auccesseur de l'abbé Gaultier, Membre de plusieurs Locictés navantes, etc.

2º ÉDITION.

Paris,

CHEZ CH. GOSSELIN, LIBRAIRE, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M. DCCC. XXXVI.